



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 18 mars 2021

### AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 18 MARS 2021

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) s'est réunie le jeudi 18 mars 2021 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, deux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale suivante ont été examinées :

**1) Création, par démolition-reconstruction sur site, d'un supermarché à prédominance alimentaire sous l'enseigne LIDL, sis avenue du Général de Gaulle à SAINT-AMAND-MONTROND (18200).**

Déposée par : SNC LIDL dont le siège social est situé 72-92 avenue Robert Schuman à RUNGIS (94533).

Surface de vente demandée : 1 431,82 m<sup>2</sup>.

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- 9 avis favorables
- 1 avis défavorable
- 2 abstentions

**2) Création d'un ensemble commercial par la création d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICOCASH, situé 153-155 rue Louis Mallet à BOURGES (18000).**

Déposée par : SA L'Immobilière Européenne des Mousquetaires, dont le siège social est situé 24 rue Auguste Chabrières à PARIS (75015).

Surface de vente demandée : 4 474 m<sup>2</sup>.

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- 8 avis favorables
- 3 avis défavorables

**Contact presse :**  
**Secrétariat Général**  
**Direction de la Citoyenneté**  
**Secrétariat de la CDAC**

Tél : 02 48 67 18 18  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX